

du palais de la Bourse est à la veille de voir compléter son installation par une exposition historique et permanente des étoffes de soie.

La Chambre de commerce date déjà de loin; elle remonte à 1702 et fut frappée de proscription, comme tout ce qui était utile, par une loi du 15 octobre 1794, puis rétablie par un arrêté des Consuls du 3 nivôse an XI.

Quant au Musée d'art et d'industrie, quoique le dernier venu dans l'ordre historique, il est le pivot autour duquel notre art industriel doit tourner pour maintenir son ancienne réputation.

Déjà Daunou et Maynœuvre de Champvieux avaient, dès 1797, demandé au Conseil des Anciens l'établissement à Lyon d'un musée d'art et d'industrie où, à côté des dessins et des ornements, on eût placé les plus belles œuvres de l'art antique. Dès cette époque, on songeait à joindre à ce musée, comme des annexes fécondes et vivantes, des écoles d'art, lesquelles seules ont été établies peu de temps après.

Cette idée, reprise bientôt, ne fut pas suivie d'exécution. Artaud a raconté que lorsque le premier Consul Bonaparte vint à Lyon, Deschazelles « fut chargé de lui montrer, en détail, les utiles établissements du palais des arts. Bonaparte le remarqua et fut très-satisfait des explications qu'il donna à sa curiosité. L'habile administrateur exprima si bien le besoin que la ville de Lyon avait de la création d'un musée relatif aux arts manufacturiers que ce prince généreux promit non-seulement un local magnifique, mais encore de beaux tableaux pour le parer. L'effet suivit si bien cette promesse que l'empereur accorda 800,000 fr. pour former cette première collection. Le malheur voulut que la paresse de l'architecte ne permit